

### 3.4 Panne de radiocommunications.

En cas de panne de radiocommunications à l'arrivée, les aéronefs en régime VFR appliqueront la procédure suivante en assurant la plus grande vigilance visuelle :

- Entrer dans la CTR à 2200 FT/QNH et sous réserve de bonne visibilité, descendre à 2000 FT/QNH à partir des points N, W1 et E1.
- Effectuer un vol circulaire face à la tour de contrôle en attendant les signaux optiques de la tour.
- Choisir le sens d'atterrissage en fonction de l'indication de la manche à air.

## IV - PROCÉDURES DE DÉPART

### 4.1 Sortie de la zone de contrôle.

Destination NNW, N et NE	par les points W2 et N
Destination NW et W	par les points W2 et W1
Destination E	par les points E2 et E1

### 4.2 Panne de radiocommunication.

- Avant le décollage : ne pas décoller.
- Après le décollage : faire demi-tour pour atterrir suivant la procédure de panne à l'arrivée.

En cas de raisons impérieuses, poursuivre le vol en se conformant au plan de vol déposé.